



Bonjour à tous,

Tout d'abord, vous étiez nombreux à attendre avec impatience la journée portes ouvertes du Centre de la Petite Enfance La Veilleuse de Saint-Alban. Je suis donc heureux de vous annoncer que celle-ci se tiendra le samedi 10 février 2024 de 9 h 00 à 11 h 00 au 1, rue Saint-André à Saint-Alban.

Par ailleurs, j'aimerais vous informer que les comptes de taxes 2024 ont été mis à la poste le lundi 15 janvier dernier. Veuillez prendre note que le Conseil a repoussé de 15 jours la date des versements pour 2024. Donc, voici tout ce qu'il faut savoir concernant le paiement des taxes : chaque fois que le total de toutes les taxes imposées précédemment, incluant les tarifs de compensation pour services municipaux et autres taxes spéciales, dépasse trois cents dollars (300\$), pour chaque unité d'évaluation, le compte est alors divisible en six (6) versements qui sont exigibles aux dates suivantes :

- 15 février 2024
- 15 avril 2024
- 15 juin 2024
- 15 août 2024
- 15 octobre 2024
- 15 décembre 2024

Finalement, j'aimerais remercier Mme Caroline Girard et Mme Vicky Gagnon, nos préposées aux permis et aux immatriculations, qui se relaient et qui effectuent un travail remarquable. Malgré les difficultés du nouveau système de la SAAQ en début d'année 2023, je suis heureux de vous annoncer que le bilan 2023 du bureau de la SAAQ est une fois de plus profitable pour la Municipalité de Saint-Alban.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2024, que le bonheur, la santé ainsi que la prospérité vous accompagnent.

Deny Lépine, maire

Bonjour à tous,

Pour ceux qui sont desservis par l'aqueduc du village, je tiens à vous préciser que l'eau est sans danger et que vous pouvez continuer de la consommer. Bien que la concentration des nitrates dépasse légèrement les 3 mg/litres, cela ne représente pas un risque pour la santé. Par prévention, le ministère de l'Environnement recommande seulement aux femmes enceintes et aux jeunes nourrissons de ne pas en consommer au-delà de cette limite. Notez que les normes dictées par le ministère de l'Environnement sont très en deçà de la limite qui pourrait représenter un risque pour la santé. Le plan de protection de l'aire d'alimentation de l'eau potable va bon train et un suivi rigoureux est effectué quotidiennement.

Par ailleurs, il est interdit de colporter ou de faire colporter sur le territoire de la municipalité, sauf exception. Toute personne qui est autorisée à colporter en vertu de l'article 6.1 du règlement sur le colportage doit au préalable obtenir de la Municipalité un permis à cet effet. Le permis doit être porté par le colporteur et exhibé sur demande, à toute personne sollicitée. Quiconque ne porte pas ou n'exhibe pas son permis à toute personne sollicitée qui en fait la demande commet une infraction. Si vous êtes sollicité par un colporteur, vous pouvez lui demander à prime à bord son permis et s'il n'est pas en mesure de vous le fournir, vous êtes en droit de lui dire qu'il commet une infraction. Cela devrait le dissuader de continuer à faire son activité.

Finalement, dans le but de faciliter les activités de déneigement, nous vous prions de ne pas stationner vos véhicules sur la voie publique entre 23 h 00 et 7 h 00. Aussi, il est interdit, et ce en tout temps, d'y stationner une remorque. Merci de votre coopération.

Étienne Blouin, inspecteur



Prochaine réunion du conseil :

12 février 2024 à 19 h 30

Pour joindre votre Municipalité :

Deny Lépine, maire
Bureau municipal
Centre communautaire
Bibliothèque

418 326-1410
maire@st-alban.qc.ca
418 268-8026
info@st-alban.qc.ca
418 268-3557
418 268-3557

Stéphanie Coallier Brisson,
Coordonnatrice des loisirs
École du Goéland
Parc naturel régional de Portneuf

418 998-5973
Loisirs@st-alban.qc.ca
418 268-3332
418 268-6681
info@parcportneuf.com

Urgences : 911

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :



Avis de motion et présentation du Règlement URB-02.03 modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro URB-02 afin de majorer la tarification applicable au traitement de certaines demandes

Adoption du Règlement URB-05.14 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique

Le Règlement URB-05.14 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique soit adopté tel que déposé.

Adoption du Règlement URB-05.15 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les Établissements de résidence principale dans la zone résidentielle de villégiature RV-4

Le Règlement URB-05.15 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les Établissements de résidence principale dans la zone résidentielle de villégiature RV-4 soit adopté tel que déposé.

Adoption du Règlement URB-05.16 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone forestière et récréatives REC/F-8

Le Règlement URB-05.16 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone forestière et récréatives REC/F-8 soit adopté tel que déposé.

Adoption du Règlement URB-09.02 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro URB-09 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergements touristique

Le Règlement URB-09.02 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro URB-09 afin d'actualiser certaines modalités applicables aux établissements d'hébergements touristique soit adopté tel que déposé.

Fin de la période de probation

Le Conseil décrète la fin de la période de probation de Mme Mélodie Couture-Montmeny, Mme Stéphanie Coallier-Brisson et Mme Vicky Gagnon.

Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie

Le conseil municipal de St-Alban adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 6 (2023), et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Dépenses incompressibles 2024

Le Conseil autorise la liste des dépenses incompressibles 2024.

SAPINS DE NOËL - NOUVELLE PROCÉDURE
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 14 janvier 2024.

Visitez laregieverte.ca pour connaître les points de dépôt.

CALENDRIER DES COLLECTES 2024
SAINT-ALBAN



JANVIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

LES COLLECTES «D» ET «O» DU 2 JANVIER SONT DÉPLACÉES AU 4 JANVIER

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MATIÈRES ORGANIQUES | **MATIÈRES RECYCLABLES** | **DÉCHETS** | **ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)** | **HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)**

3

TÉL. : 418 876-2714 | SANS FRAIS : 1 866 760-2714

RRGMRP | **LAREGIEVERTE.CA**

Club l'Âge d'Or La Gaieté de Saint-Alban

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR LA GAJETÉ DE ST-ALBAN AIMERAIT QUE
LES PERSONNES DE SAINT-ALBAN QUI ONT LEUR CARTE FADOQ
DU RÉGIONAL U 099 DEVIENNENT MEMBRE DU CLUB LOCAL
T 031 EN COMMUNIQUE AVEC RAYMONDE NAUD OU MARCELLE
CLAVEAU

MERCI DE NOUS ENCOURAGER.



De la Gaieté Saint-Alban

Raymonde Naud
418-326-8742
Marcelle Claveau
418-268-3870

Retour des activités

Les lundis à 13h45 - VIE ACTIVE
Les mercredis 13h00 - CARTES

Au centre Fernand-Marcotte - Gratuit!

BINGO !!!

24 février 2024
13h00
CCFM

POUR TOUS!



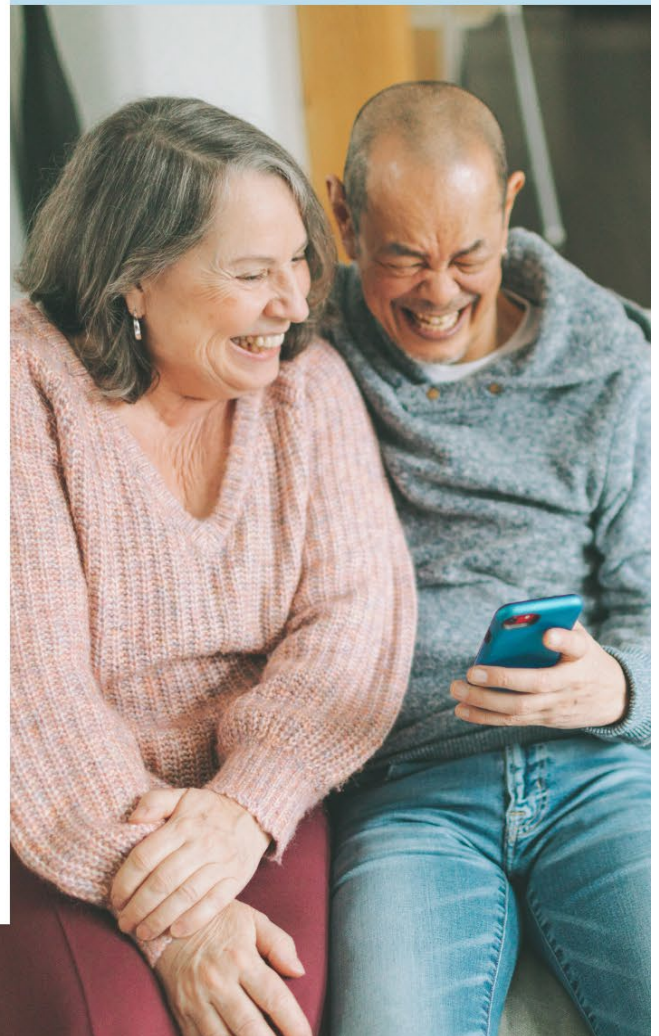
Déjeuné causerie

26 Février 2024
8h45
*À suivre pour le lieu



Suivez les pages Facebook de la *municipalité* et du
club de l'âge d'or La Gaieté pour plus d'informations
concernant le bingo et le déjeuné causerie.

Des conférences auront lieu prochainement.



Biblio-Chut! Votre Bibliothèque!

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : *Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban*



PEB
Prêt entre bibliothèques

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Le service de PEB permet d'emprunter un livre ou un livre audio disponible dans une autre bibliothèque du Réseau BIBLIO.

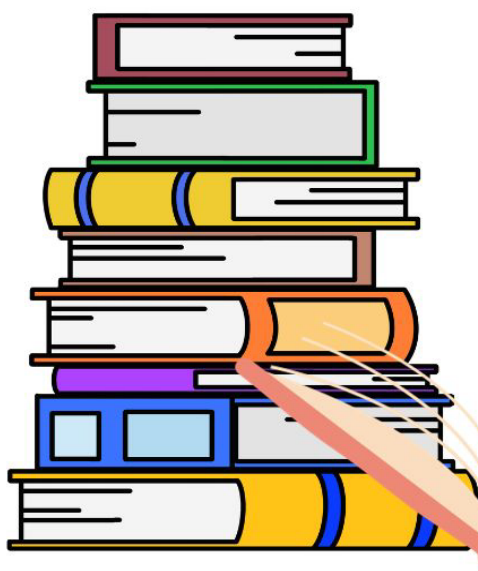
Vous pouvez adresser votre demande à la personne au bureau de prêts de la bibliothèque ou vous pouvez placer une demande de PEB via le site web ZPortal à l'aide de votre numéro d'utilisateur et de votre NIP.

Votre demande sera transmise aux bibliothèques du Réseau BIBLIO.

Lorsque qu'une bibliothèque prêteuse est localisée, le volume est expédié à notre bibliothèque et nous vous informerons de l'arrivée du document mis-de-côté à votre nom.

Il ne vous restera plus qu'à venir chercher le document demandé.

BONNE LECTURE !



Échange de livres

Un échange de livres avec le RéseauBIBLIO a eu lieu. Venez découvrir les nouveaux titres disponibles à la bibliothèque!



RANDONNÉE BOUBOU

17 Février 2024

9h00 à 11h30: inscription

Midi : départ*

informations: Ghislain 418-325-4507

**Départ à déterminé en fonction de la rivière*



OUVERTURE

Centre de ski de fond Les Portes de l'Enfer
Dimanche 14 janvier à partir de 9h00

Les pistes suivantes seront tracées:
Relève, #1, #5, #6

www.parcportneuf.com
418 268-6681



PARC DES LOISIRS



4 RUE SAUVEUR-PATRY

HORAIRE PATINOIRE

Saint-Alban



HORAIRE RÉGULIER



LUNDI : FERMÉE

MARDI: FERMÉE

MERCREDI : 18H À 21H

JEUDI: 18H À 21H

VENDREDI: 16H30 À 21HRS

SAMEDI: 10H À 21HRS

DIMANCHE: 10H À 20H

*Patinoire fermée lors du festi-neige
les 18-19 et 20 Janvier.*

Anneau de glace disponible!!!

*La patinoire est toujours disponible
sauf avis contraire.*

*Les lundi et mardi, ou en dehors
des heures d'ouverture, vous avez
accès au local du côté patinoire
pour vous chauffer et aller à la
salle de bain.*

*Lorsque celle-ci est "ouverte", ceci
indique la présence d'un surveillant
et la disponibilité d'acheter des
breuvages et collations, ainsi que
mettre de la musique à l'extérieur.*

*Suivez toujours le facebook pour
connaître l'état de la patinoire!*

Calendrier de l'Avent 2.0



*Merci à tous ceux
qui ont participé au
calendrier de
l'Avent 2023.*







Cercle de Fermières Saint-Alban

Des activités d'artisanat, de tricot et de crochet se tiennent tous les jeudis de 13 h à 15 h au Centre communautaire Fernand Marcotte.

Les activités de tissage sont aussi possibles sur rendez-vous.



**Pour information, veuillez
communiquer avec Mme Aline Picard
au 418-268-3785.**

**Membres et non membres sont les
bienvenues !**



**BUFFET
DU
DIMANCHE**

9:00 À 12:00

20.75\$ + tx, Adultes 12 ans et +
10.75\$ + tx, Enfants 6 à 12 ans
GRATUIT, Enfants 5 ans et -

*Possibilité plus tard si achalandage

**HOTEL
St-Alban**

Hotel St-Alban
254 rue principale,
Saint-Alban GOA 3B0
418-268-3266 / 418-283-2165 (cell)



FESTI-NEIGE

de Saint-Alban



18-19-20

Janvier 2024

Centre des Loisirs de Saint-Alban

JEUDI:

19H: TOURNOI DE HOCKEY

**cantine & bar
sur place**

VENREDI:

18H30: TOURNOI DE HOCKEY

**GLISSADES/
anneau de glace**

samedi:

8H30: TOURNOI DE HOCKEY (TOUTE LA JOURNÉE)

10H : JEUX GONFLABLES (DE 10H À 16H)

11H:30: MAQUILLAGE GRATUIT (DE 11H30 À 15H30)

19H15: FINALES DU TOURNOI DE HOCKEY

22H: SOIRÉE À L'HÔTEL SAINT-ALBAN AVEC DAVID PARADIS
(CHANSONNIER)

Février

2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
28	29	30	31	1  Patinoire 18h à 21h	2  Patinoire 16h30 à 21h	3  Patinoire 10h à 21h
4  Patinoire 10h à 20h	5 Bibliothèque 13h00 à 15h00 Vie-Active 13h45-15h00	6 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	7 Bibliothèque 15h00 à 18h00  Patinoire 18h à 21h Jeux de cartes 13h00-15h00	8 Bibliothèque 18h30 à 20h00  Patinoire 18h à 21h Fermières 13h00-15h00	9 Bibliothèque 13h30 à 17h30  Patinoire 16h30 à 21h	10  Patinoire 10h à 21h  Porte ouverte CPE 9h à 11h
11  Patinoire 10h à 20h	12 Bibliothèque 13h00 à 15h00 Vie-Active 13h45-15h00 <u>Conseil Municipal</u> 19h30	13 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	14 Bibliothèque 15h00 à 18h00  Patinoire 18h à 21h  Jeux de cartes 13h00-15h00	15 Bibliothèque 18h30 à 20h00  Patinoire 18h à 21h Fermières 13h00-15h00	16 Bibliothèque 13h30 à 17h30  Patinoire 16h30 à 21h	17  Patinoire 10h à 21h  Randonnée Boubou Hotel 9h à 16h
18  Patinoire 10h à 20h	19 Bibliothèque 13h00 à 15h00 Vie-Active 13h45-15h00	20 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	21 Bibliothèque 15h00 à 18h00  Patinoire 18h à 21h Jeux de cartes 13h00-15h00	22 Bibliothèque 18h30 à 20h00  Patinoire 18h à 21h Fermières 13h00-15h00	23 Bibliothèque 13h30 à 17h30  Patinoire 16h30 à 21h	24  Patinoire 10h à 21h
25  Patinoire 10h à 20h	26 Vie-Active 13h45-15h00	27  	28	29	1	2

SAINT-ALBAN

UNE HARMONIE À EXPLORER

